



Schermkring **HERCKENRODE**

Secretariaat:

Burchtstraat 6 - 3512 Hasselt

E-mail: info@schermkringherckenrode.be

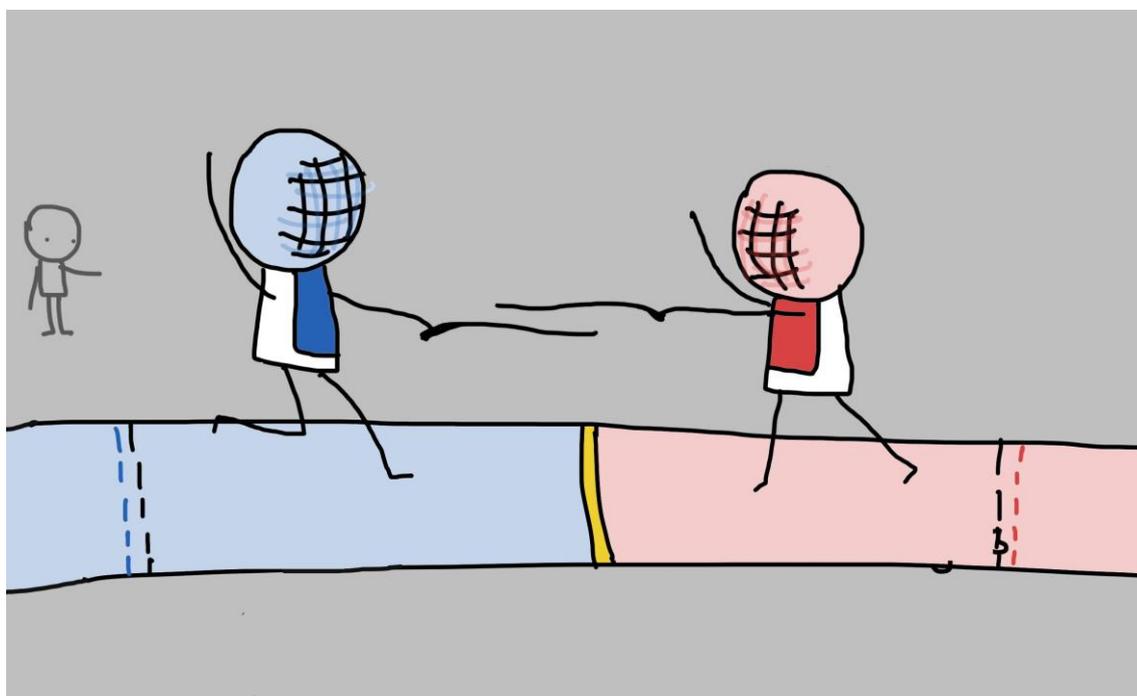
Website: www.schermkkringherckenrode.be

IBAN: BE42 4571 6266 4154

BIC: KRED BE BB

JEUGDCUP MAÎTRE VERBOVEN

11-12 novembre 2017



Poussins fleuret – U10

Pupilles fleuret et épée – U12

Minimes fleuret et épée – U14





JEUGDCUP MAÎTRE VERBOVEN – 11-12/11/2017



1. TOURNOI **JEUGDCUP MAITRE VERBOVEN**
Tournoi international des jeunes fleuret et épée - poussins, pupilles et minimes, filles et garçons

2. Participants Tireurs(euses) belges et étrangers, titulaires de la licence 2017-2018.

3. Date / Lieu **Samedi 11 et Dimanche 12 novembre 2017**
Hall de Sport stedelijke basisschool Spalbeek
Spalbeekstraat 64 - 3500 Hasselt

4. Organisateur Schermkring **HERCKENRODE**

5. Inscriptions **Date limite mercredi 8 novembre 2017 à 23h59**
Via le site du club www.schermkringherckenrode.be; remplir le **formulaire** et l'envoyer par email à:
nele.schouterden@schermkringherckenrode.be

Les données suivantes sont **indispensables** pour l'enregistrement des participants: club, nom, prénom, date de naissance, arme, catégorie, genre, arbitre.

6. Droit d'engagement 14 euro

7. Programme

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2017			
CATEGORIE	APPEL	SCRATCH	DEBUT
Epée minimes garçons – U14 (°05-04)	8:30	8:45	9:00
Fleuret minimes garçons – U14 (°05-04)	8:30	8:45	9:00
Fleuret minimes filles – U14 (°05-04)	11:30	11:45	12:00
Fleuret poussins filles & garçons – U10 (°09-08)	12:30	12:45	13:00

DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2017			
CATEGORIE	APPEL	SCRATCH	DEBUT
Fleuret pupilles filles & garçons – U12 (°07-06)	8:30	8:45	9:00
Epée minimes filles – U14 (°05-04)	8:30	8:45	9:00
Epée pupilles filles & garçons – U12 (°07-06)	12:30	12:45	13:00

8. Formule
Poussins : deux tours de poule suivi de poules de niveau.
Pupilles : deux tours de poule suivi d'un tableau d'élimination direct.
Minimes : un tour de poule suivi d'un tableau d'élimination direct.
Les organisateurs se réservent le droit de modifier la formule en fonction du nombre de participants.

9. Arbitrage
Les clubs fourniront un arbitre à partir de 3 tireurs sur la journée et deux arbitres à partir de 7 participants sur la journée.
Le premier arbitre est obligatoire. En cas d'absence de deuxième arbitre une amende de 75 euro sera infligée.

10. Récompenses
Poussins: récompense pour chaque participant.
Pupilles et Minimes: une coupe pour les premiers, médailles aux 3 premiers, les finalistes recevront des prix.

11. Equipement
Les normes de sécurités édictées par la fédération nationale doivent être respectées.
Poussins : lame 0 - Pupilles: lame 0 ou 2.
Bavette électrique est obligatoire au fleuret pour les pupilles et minimes. Masque avec visière est interdit.

